



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

TERRITOIRE DES ILES
WALLIS ET FUTUNA

Service de la Réglementation
et des Elections

A R R E T E N° 2019 - 1030

Fixant les jours fériés, chômés et payés au cours de l'année 2020.

*Le Préfet, Administrateur supérieur des Iles Wallis et Futuna
Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite*

VU la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer ;

VU le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Thierry QUEFFELEC, Administrateur Général, en qualité de Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna ;

VU l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et de la Ministre des outre-mer en date du 28 septembre 2018 portant nomination de Monsieur Christophe LOTIGIE, en qualité de Secrétaire Général des îles Wallis et Futuna ;

VU l'arrêté n° 2019-002 du 09 janvier 2019 accordant délégation de signature à Monsieur Christophe LOTIGIE, Secrétaire Général des îles Wallis et Futuna ;

VU l'arrêté n° 2018-970 du 28 décembre 2018 fixant les jours fériés, chômés et payés au cours de l'année 2019,

A R R E T E :

Article 1 : - Les fêtes désignées ci-après sont déclarées jours fériés dans le Territoire des îles Wallis et Futuna pour l'année 2020 :

Fêtes légales et nationales :

- Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	:	Jour de l'An
- Lundi 13 avril 2020	:	Lundi de Pâques
- Vendredi 1 ^{er} mai 2020	:	Fête du travail
- Vendredi 08 mai 2020	:	Victoire 1945
- Jeudi 21 mai 2020	:	Ascension
- Lundi 1 ^{er} juin 2020	:	Lundi de Pentecôte
- Mardi 14 juillet 2020	:	Fête Nationale
- Samedi 15 août 2020	:	Assomption
- Dimanche 1 ^{er} novembre 2020	:	Toussaint
- Mercredi 11 novembre 2020	:	Armistice 1918
- Vendredi 25 décembre 2020	:	Noël

Fêtes locales :

- Mardi 28 avril 2020	:	Saint Pierre-Chanel
- Lundi 29 juin 2020	:	Saints Pierre et Paul
- Mercredi 29 juillet 2020	:	Fête du Territoire

Article 2 : - Le présent arrêté sera enregistré, publié au journal officiel du territoire et communiqué partout où besoin sera./.

Ampliations :

MININTER	1
MOM	1
AT/CP	2
Cabinet du préfet	1
Délégation Futuna	1
Tous services	25
SRE/JOWF	2

Mata'Utu, le 06 DEC. 2019
Pour le Préfet, Administrateur Supérieur
et par délégation
le Secrétaire Général

Christophe LOTIGIE

